



PISA

À LA LOUPE

19

politiques d'éducation politiques d'éducation politiques d'éducation politiques d'éducation politiques d'éducation politiques d'éducation

Existe-t-il vraiment une « seconde chance » en matière d'éducation ?

- Si les compétences en compréhension de l'écrit des jeunes Canadiens de 15 ans constituent une variable prédictive importante de leurs compétences dans ce domaine à l'âge de 24 ans, les jeunes adultes ont encore la possibilité de faire évoluer ces compétences après la fin de la scolarité obligatoire.
- Durant la transition à l'âge adulte, on observe en général une amélioration des compétences en compréhension de l'écrit ; toutefois, ce constat vaut davantage pour certains groupes que pour d'autres. Les élèves issus de l'immigration, en particulier, parviennent à combler leur écart de performance entre 15 et 24 ans.
- La poursuite d'études post-secondaires formelles est associée de façon systématique et significative à l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans.

Le passage de l'adolescence au début de l'âge adulte, entre 15 et 24 ans, constitue une étape cruciale dans le développement social et intellectuel des jeunes. À la fin de la scolarité obligatoire, les adolescents doivent prendre des décisions importantes, concernant la poursuite éventuelle d'études post-secondaires, l'emploi et d'autres choix de vie, qui auront un impact majeur sur leurs perspectives d'avenir, tant en termes d'apprentissage, d'emploi que de bien-être en général. Le fait de posséder des compétences de base solides en compréhension de l'écrit facilite la réussite dans les études supérieures spécialisées et les activités de formation liées à l'emploi. En revanche, lorsque les jeunes ne sont pas amenés à utiliser leurs compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans – de fait ou par choix –, ces dernières peuvent s'atrophier.

Lorsqu'il existe des possibilités d'éducation et de formation faciles d'accès, les lacunes en début de scolarité ne sont pas nécessairement synonymes de faibles compétences en compréhension de l'écrit plus tard dans la vie.

Une étude menée sur 10 ans au Canada a combiné les données collectées en 2000 lors de l'évaluation PISA des performances des élèves de 15 ans (PISA-15) et celles d'une enquête nationale de suivi menée tous les deux ans auprès des élèves et des parents

qui avaient participé à l'enquête PISA en 2000 (l'Enquête auprès des jeunes en transition). En 2009, les jeunes de 24 ans qui avaient participé, lorsqu'ils étaient âgés de 15 ans, à l'évaluation PISA en 2000 ont été réévalués (PISA-24) afin d'analyser l'existence ou non de gains ou de pertes de compétences durant cette étape cruciale de leur vie, ainsi que les modalités de ce processus. En moyenne, les jeunes ayant pris part à l'enquête ont enregistré une progression de 57 points sur l'échelle PISA de compétences en compréhension de l'écrit entre l'âge de 15 et 24 ans, soit l'équivalent de plus d'une année de scolarité.

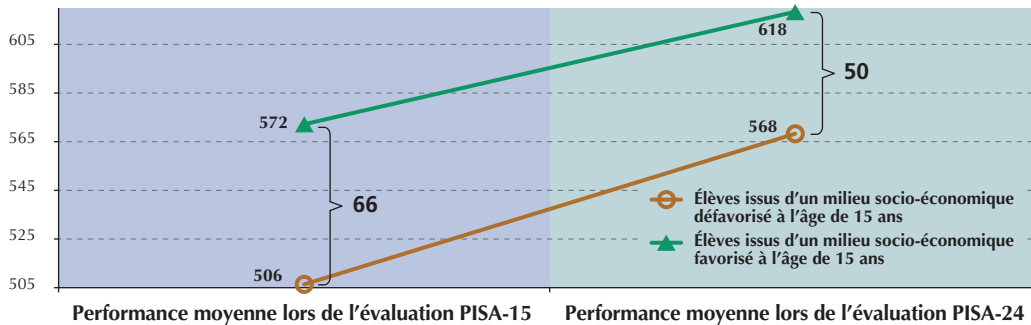


PISA

À LA LOUPE

Avec le temps, les écarts de performance se réduisent – mais persistent – entre les jeunes favorisés et les jeunes défavorisés

Score à l'évaluation PISA



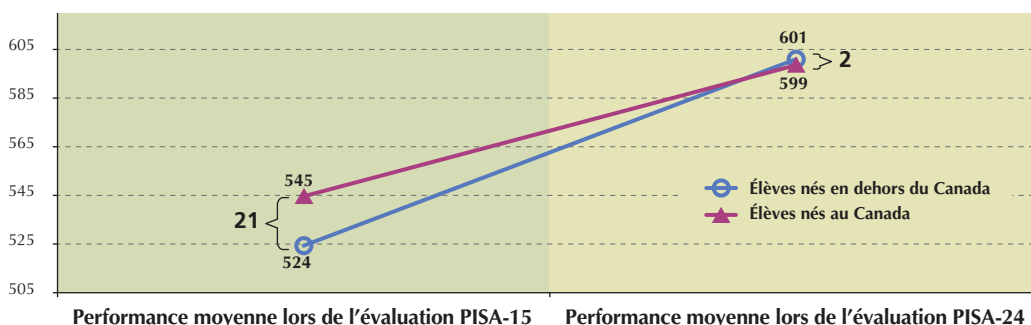
Source : OCDE (2012), *Apprendre au-delà de l'âge de quinze ans : Une décennie après l'enquête PISA*, Éditions OCDE, tableau 3.2.

En outre, le pourcentage d'élèves se situant au-dessus du niveau 3 de compétences à l'évaluation PISA – soit le niveau auquel les élèves sont capables de mener à bien des tâches moyennement complexes en compréhension de l'écrit, et qui est associé à une plus forte probabilité de poursuivre des études supérieures – a augmenté, passant de 79 % à l'âge de 15 ans à 93 % à l'âge de 24 ans.

Même si les élèves qui avaient obtenu de faibles résultats à l'âge de 15 ans sont ceux qui ont enregistré la plus forte amélioration durant cette période, la plupart d'entre eux n'ont pas réussi à combler entièrement l'écart avec leurs pairs. À titre d'exemple, en 2000, lorsque les élèves participant à l'évaluation PISA étaient âgés de 15 ans, les filles devançaient les garçons en compréhension de l'écrit de 32 points, en moyenne ; en 2009, cet écart était ramené à 18 points. De la même manière, lors de l'évaluation PISA 2000, les élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé devançaient leurs pairs issus d'un milieu socio-économique défavorisé de plus de 65 points ; en 2009, cet écart ne représentait plus que 50 points. Toutefois, le score moyen des jeunes de 24 ans qui, à l'âge de 15 ans, comptaient parmi les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé (568 points à l'évaluation PISA-24) est resté inférieur au score moyen, à l'âge de 15 ans, des élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé (572 points lors de l'évaluation PISA-15).

Les jeunes immigrants parviennent à combler totalement l'écart de performance

Score à l'évaluation PISA



Source : OCDE (2012), *Apprendre au-delà de l'âge de quinze ans : Une décennie après l'enquête PISA*, Éditions OCDE, tableau 3.2.

En revanche, un groupe d'élèves est parvenu à combler complètement cet écart : les élèves nés en dehors du Canada. À l'âge de 15 ans, les élèves nés au Canada devançaient les élèves nés dans un autre pays de plus de 20 points – 545 contre 524 points, respectivement. À l'âge de 24 ans, les jeunes issus de l'immigration ont obtenu un score similaire à celui des jeunes nés au Canada, d'environ 600 points, en moyenne. Ce constat important prouve l'efficacité des politiques canadiennes d'éducation et d'intégration.



L'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit est étroitement liée au niveau de formation...

Quel est le facteur le plus déterminant dans l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit ? La poursuite d'études post-secondaires formelles est associée de manière systématique et significative à l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre l'âge de 15 et 24 ans. Les diplômés d'études universitaires ont obtenu, lors de la réévaluation PISA à l'âge de 24 ans, un score moyen de 652 points. Par contraste, les jeunes qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du lycée ont obtenu un score moyen de 564 points, soit un résultat inférieur de près de 100 points. À l'âge de 15 ans, les élèves du premier groupe avaient obtenu un score moyen de 596 points à l'évaluation PISA 2000, soit un résultat largement supérieur à celui enregistré neuf ans plus tard par ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études après le lycée.

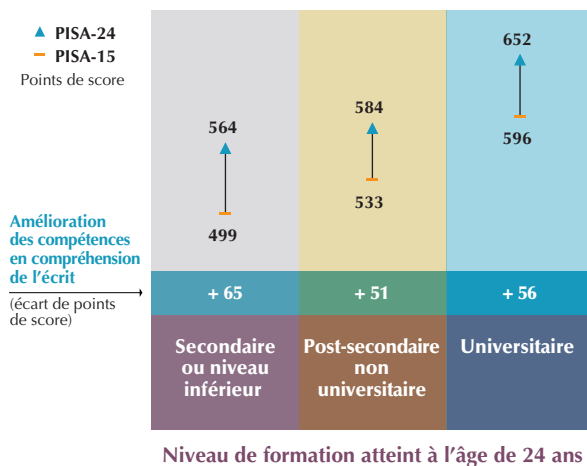
À 24 ans, il existe également une forte relation entre le fait d'être diplômé d'études post-secondaires et le développement des compétences, même après contrôle du niveau de compétences à l'âge de 15 ans, du milieu socio-économique et d'autres variables individuelles. Les jeunes de 24 ans qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du lycée ou dont l'expérience professionnelle est supérieure à trois ans ont obtenu, en moyenne, des scores inférieurs lors de la réévaluation PISA à ceux des jeunes affichant un niveau de formation plus élevé ou une expérience professionnelle moins importante.



... et à la participation à une forme d'éducation formelle.

S'il reste peu probable que les élèves peu performants réussissent à pallier complètement leur désavantage initial, la présente étude a déterminé plusieurs facteurs de progrès. L'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit est fortement liée au temps passé dans le système d'éducation, indépendamment du parcours scolaire choisi. Ainsi, l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit parmi les jeunes adultes qui sont restés scolarisés au moins quatre ans après l'âge de 15 ans est quasi identique, qu'ils aient obtenu ou non un diplôme à l'âge de 24 ans. Les jeunes qui n'ont jamais obtenu de diplôme d'études post-secondaires, mais qui sont restés scolarisés pendant au moins quatre ans après le lycée, ont vu leur score en compréhension de l'écrit s'améliorer de 70 points. Les jeunes qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires ont, quant à eux, progressé de 60 points.

Tout le monde peut améliorer ses compétences en compréhension de l'écrit



Source : OCDE (2012), *Apprendre au-delà de l'âge de quinze ans : Une décennie après l'enquête PISA*, Éditions OCDE, tableau 6.1.



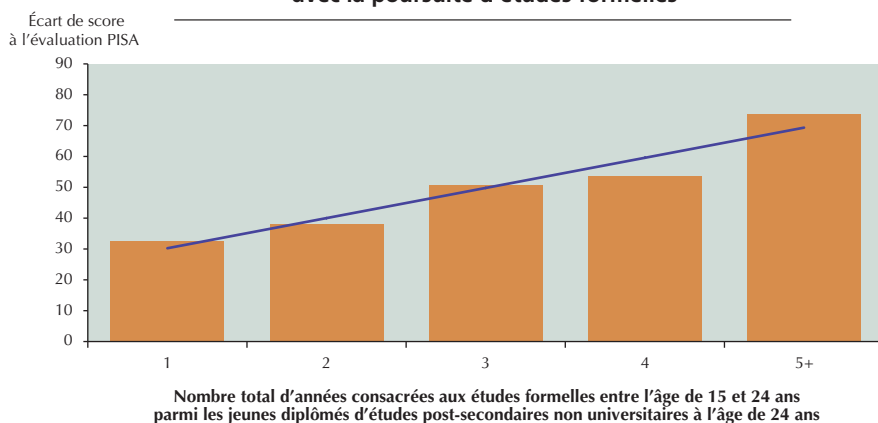
PISA

À LA LOUPE

Posséder de solides compétences dès le plus jeune âge constitue un avantage dans la scolarité et offre des possibilités de poursuivre des études auxquelles les élèves peu performants n'ont pas forcément aussi facilement accès. Le fait de suivre le parcours scolaire le plus courant – c'est-à-dire d'entamer directement des études universitaires à l'issue de l'enseignement secondaire – semble maximiser l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit, mais tout

le monde ne choisit pas cette voie. Selon les résultats de cette étude sans précédent, lorsqu'on leur en donne la possibilité, de nombreux élèves peu performants parviennent à améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit après la fin de la scolarité obligatoire. Si tous ne parviennent pas à rattraper leurs pairs les plus performants, les compétences qu'ils acquièrent ainsi ultérieurement leur permettent de participer plus pleinement à la vie en société.

Les compétences en compréhension de l'écrit s'améliorent avec la poursuite d'études formelles



Source : OCDE (2012), *Apprendre au-delà de l'âge de quinze ans : Une décennie après l'enquête PISA*, Éditions OCDE, tableau 6.2.

Pour conclure : L'apprentissage ne s'arrête pas à la fin de la scolarité obligatoire. La possibilité pour des jeunes, indépendamment de leur niveau de formation, de continuer à acquérir des compétences en compréhension de l'écrit entre l'âge de 15 et 24 ans montre que nul ne doit se résigner à avoir un faible niveau en compréhension de l'écrit sur la base de ses lacunes antérieures. Les programmes de seconde chance et la flexibilité des systèmes d'éducation peuvent, en ce sens, aider les jeunes qui n'ont pas bénéficié auparavant des avantages d'un environnement d'apprentissage favorable.

Pour tout complément d'information

Contactez Pablo Zoido (Pablo.Zoido@oecd.org)

Consultez OCDE (2012), *Apprendre au-delà de l'âge de quinze ans : Une décennie après l'enquête PISA*, Éditions OCDE.

Voir

www.pisa.oecd.org

www.oecd.org/pisa/infocus

Prochain numéro

Les chèques éducation permettent-ils d'accroître l'égalité des chances ?